

Sortez votre bac d'ordures ménagères moins souvent

Les levées sont comptées à partir du 1^{er} janvier 2022

La fusion des deux anciens SMICTOM a entraîné, en 2021, une harmonisation des fonctionnements : collecte du tri sélectif tous les 15 jours, simplification des extensions des consignes de tri et **généralisation de la ristourne incitative de 10 €**. Cette dernière a été attribuée automatiquement en 2021 pour les habitants de l'ex-SMICTOM d'Ille et Rance ayant basculé sur la nouvelle grille tarifaire de convergence.

Dès le 1^{er} janvier 2022, le comptage des levées commencera. La ristourne s'appliquera sur la facture de 2023 uniquement pour les ménagers qui rempliront les deux conditions suivantes :

- être facturé selon la nouvelle grille tarifaire adossée uniquement à la composition des ménages.
- présenter, à compter du 1^{er} janvier 2022, son bac d'ordures ménagères à la collecte **une fois sur deux au cours de l'année, ou moins si possible.**

Contrôle renforcé des bacs d'ordures ménagères

Au cours des prochaines semaines, le SMICTOM renforcera le contrôle des bacs d'ordures ménagères. **Les ménages dont les bacs déborderaient trop régulièrement seront dotés automatiquement d'un bac d'un volume supérieur qui correspondra mieux au volume de déchets généré.** Si vous le souhaitez, faites dès à présent la demande d'un bac plus grand auprès des services du SMICTOM.

Gestion des déchets verts

Une aide financière à l'achat de broyeurs de végétaux pour les particuliers

Dans le cadre de son Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), le SMICTOM s'est fixé pour objectif de diminuer les déchets verts de 22 kg par habitant d'ici 2027 par rapport à 2016. Pour accompagner les usagers vers cet objectif, le SMICTOM prévoit plusieurs actions. Parmi elles, un nouveau dispositif d'aide à l'achat de broyeurs de végétaux.

Aide à l'acquisition d'un broyeur de végétaux pour les particuliers

Une aide financière à l'achat individuel ou groupé d'un broyeur de végétaux sera proposée aux particuliers du territoire début 2022. Cette aide, à raison d'un broyeur par foyer, s'échelonne entre 10% du prix d'achat TTC pour un foyer seul (aide plafonnée à 50 €) et jusqu'à 100% du prix d'achat TTC pour un groupement de 10 foyers et plus (aide plafonnée à 500 € TTC).

Accueil de proximité

Des évolutions pour les permanences

Afin d'être plus proche de ses usagers et de répondre à leurs questions concernant ses services, le SMICTOM a mis en place, début 2020, **un accueil de proximité dans quatre communes du territoire. Ce service va évoluer à compter du 1^{er} janvier 2022.** A cette date, les permanences se feront selon ces modalités :

- le **lundi matin tous les 15 jours à Combourg** (semaines impaires - à la maison des services de 9h à 12h).
- le **mardi tous les 15 jours à Saint-Aubin d'Aubigné** (semaines impaires - à la mairie de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h).
- le **mercredi matin tous les 15 jours à Melesse** (semaines impaires - à la mairie de 9h à 12h30).
- **les vendredis à Liffré** (à la mairie de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h).

L'accueil de proximité sera fermé pendant les vacances de Noël.

Fermeture anticipée des déchèteries et des services administratifs les 24 et 31 décembre

Les déchèteries et les services administratifs seront fermés à partir de 16h les vendredis 24 et 31 décembre 2020. Les déchèteries seront fermées les samedis 25 décembre et 1^{er} janvier.

Collecte séparée des journaux : le planning du 1^{er} semestre 2022 en ligne

Le planning du 1^{er} semestre 2022 de collecte des journaux est désormais connu. Retrouvez les dates qui concernent votre commune sur le site Internet du SMICTOM : www.valcobreizh.fr , rubrique « Mes services » :

<https://www.valcobreizh.fr/collecte-des-papiers-et-des-journaux/>

Ventes de composteurs à tarifs préférentiels : reprise au printemps prochain

Les ventes de composteurs à tarifs préférentiels à destination des habitants du territoire reprendront au printemps prochain. Le planning sera en ligne début 2022.

Le SMICTOM VALCOBREIZH sur les réseaux sociaux

Suivez l'actualité du SMICTOM VALCOBREIZH sur les réseaux sociaux :

- Sur Facebook : Smictom Valcobreizh
- Sur Twitter : @valcobreizh
- Sur Youtube : Smictom Valcobreizh
- Sur Instagram : smictom valcobreizh